



LA MULTIFONCTIONNALITÉ DE LA FORÊT, LEVIER DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL AgroParisTech

Éléments de contexte :

Les forêts portent de nombreux services qui dépassent leurs valeurs de production bois, elles sont le support d'enjeux écologiques, économiques mais aussi sociaux qui varient selon le territoire dans lequel se trouve la ressource forestière. Ces usages sont parfois source de conflit qu'il faut prévenir ou gérer. Comment dépasser la simple notion de filière forêt-bois pour adapter la gestion forestière à une vision globale qui prenne en compte toutes les dimensions de l'espace forestier mais aussi l'ensemble des acteurs directement ou indirectement concernés ?

Quelle est la place de la forêt au sein des territoires ?

A la faveur d'une décentralisation des politiques forestières et de l'action publique, des initiatives et des valorisations plus proches des besoins et des sensibilités territoriales émergent. La forêt et ses ressources deviennent une composante d'un projet territorial transversal et multi-acteurs.

Objectifs :

- Comprendre les liens existants entre les acteurs, la filière et leurs territoires pour porter des projets intégrés.
- Donner les clés de lecture pour combiner les politiques forestières aux nouveaux enjeux territoriaux définis dans les projets territoriaux et l'aménagement des territoires.

Public concerné :

Agents des services forestiers en DRAAF et DDT.

Contenu proposé :

La forêt au cœur des territoires.

Quels outils de participation des acteurs territoriaux pour une gestion intégrée des projets forestiers ? Exemple d'une intercommunalité

Les sources de financements : des pratiques forestières aux projets de territoire (financements public/privés, financements innovants)

Visite de terrain dans le Puy-de-Dôme : à la rencontre d'initiatives locales (chaufferie bois, valeur paysagère, agroforesterie,...)

Les usages émergents des ressources forestières : quels enjeux et quels impacts sur les modes de gestion forestière localement ? Exemples de pratiques.

Intervenants :

Intervenants spécialisés

Date limite d'inscription :

1 mois avant

Durée :

3 jours

Nbre de participants maximum :

16

Responsable pédagogique :

Myriam ISSARTEL myriam.issartel@agriculture.gouv.fr

Responsable administratif :

Béatrice ANTOINE beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr

Information :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

formco.infoma@agriculture.gouv.fr

Frais d'inscription :

Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA et du MTE.

Code RenoiRH formation :

NINFOD0003 Inscription via fiche papier